

Des mesures de gestion appropriées : quelques conseils

A – Privilégier des rives en pente douce

Situées à l'interface de l'eau et de la terre, les berges des étangs sont des milieux de vie indispensables pour une faune et une flore originales.

Des rives en pentes douces offrent les meilleures conditions d'installation d'une végétation palustre (des marais) diversifiée et avec elle, les meilleures potentialités d'accueil de la faune des marais.

B – Privilégier une gestion différenciée

Il est important de conserver des rives boisées et non boisées.

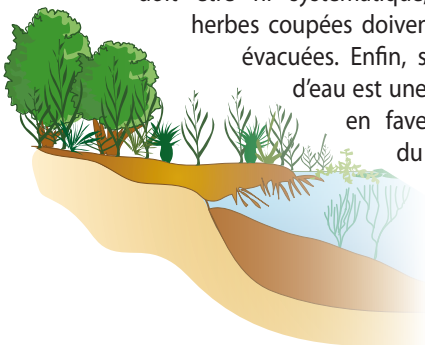
Concernant les rives « *au soleil* », le maintien d'une bande d'au moins 1 mètre de large de végétation palustre sur le pourtour des étangs est essentiel au développement de la petite faune.

L'entretien de ces rives intervient préférentiellement à partir de la fin septembre et en hiver et ne concerne que des tronçons de rive. Les herbes et branches coupées puis ramassées sont autant que possible évacuées et déposées bien en retrait des rives et hors des secteurs inondables.

C - Préserver les végétations aquatiques

Supports et sources d'alimentation, ces herbiers sont essentiels et doivent être préservés au maximum. Parfois considérés comme gênants, les herbiers aquatiques attestent en réalité de la qualité du milieu aquatique. Quand il n'y en a plus, ce n'est pas bon signe pour la diversité de la faune aquatique.

Le faucardage peut être pratiqué en cas de besoin ; il ne doit être ni systématique, ni exhaustif. Les herbes coupées doivent être ramassées et évacuées. Enfin, soutenir les niveaux d'eau est une mesure importante en faveur du maintien et du développement des végétations aquatiques.



Le Marais de Génonville

En décembre 2010, la commune de Moreuil a confié la gestion du marais de Génonville au Conservatoire d'espaces naturels de Picardie pour une durée de 99 ans par le biais d'un bail emphytéotique

L'association y coordonne différentes actions afin de préserver durablement le patrimoine naturel remarquable présent sur le site.

La gestion conservatoire est menée en concertation avec les usagers du site : pêcheurs, chasseurs, éleveur ... et la commune. Régulièrement ces acteurs se réunissent en « commission marais » pour discuter des actions proposées par le Conservatoire et aussi en proposer d'autres.

Le marais de Génonville dispose d'un plan de gestion à 5 ans qui présente l'état de la faune et de la flore ainsi que le programme d'intervention du Conservatoire pour garantir la préservation du patrimoine naturel de la zone humide et faire connaître ce patrimoine au plus grand nombre. Tous les 5 ans, la gestion est évaluée et le plan de gestion renouvelé.

Rapprochez-vous du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie pour avoir de plus amples détails.

Conservatoire d'espaces naturels de Picardie

1 place Ginkgo - Village Oasis - 80 044 AMIENS cedex 1

Tél : 03 22 89 63 96 / Mail : contact@conservatoirepicardie.org

www.conservatoirepicardie.org



Rédaction : E. Vidal, G. Rivière, G. Meire - **Crédits photos** : D. Adam, S. Leroy, R. Monnehay, D. Top / CEN Picardie, E. Vidal. **Schéma** : R. François

Conception : Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, 2018

Imprimé par Yvert Impam

La préservation du Marais de Génonville est permise grâce au soutien de :



les Conservatoires
d'espaces naturels
Hauts-de-France



Les rives d'étang : entretien & protection



Le Marais de Génonville à Moreuil (Somme)

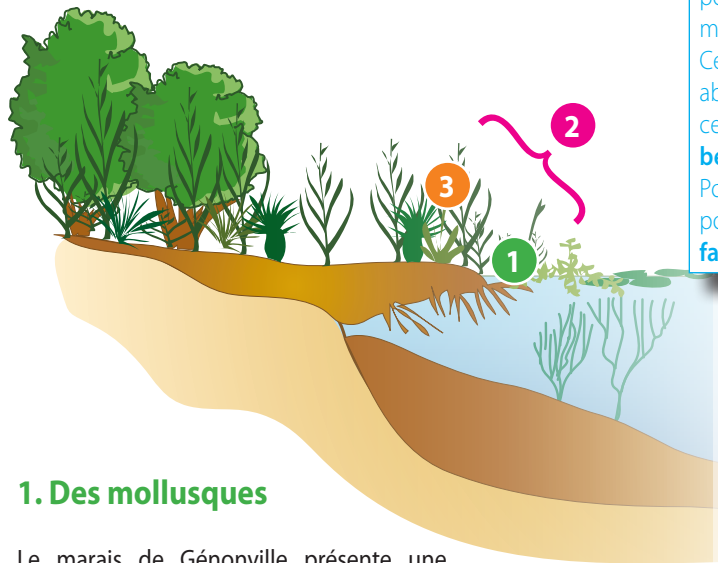
Le marais de Génonville, aussi appelé Marais de la Grande Anse, s'étend sur 39 ha. Il est constitué d'un plan d'eau de 7,5 ha aux rives très sinueuses, riches de nombreuses petites anses. Ces rives abritent une faune originale liée aux marais alcalins (alimentés en eau riche en calcaire).

Dans ce document, certaines espèces sont présentées et des conseils sont apportés pour bien les prendre en compte dans l'entretien des rives d'étang.

Classé en Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope depuis 1991, le marais bénéficie d'une protection réglementaire. Cet espace intègre le périmètre Natura 2000 « Tourbières et marais de l'Avre ». Il est géré depuis 2010 par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie.

Quelles espèces fréquentent les rives de l'étang du Marais de Génonville ?

Voici une sélection de quelques espèces connues sur le site et présentant un intérêt écologique élevé. D'autres restent à découvrir. Une affaire à suivre.



La fauche des berges et bordures d'étangs est nécessaire pour la pêche, la promenade et pour conserver le paysage caractéristique du marais.

Cet entretien est aussi utile au maintien de végétations typiques abritant des fleurs mais aussi des animaux rares et protégés. Cependant, certaines espèces de faune ne sont présentes que localement sur les berges.

Pour préserver ce patrimoine naturel d'exception, vous verrez donc ponctuellement des zones de végétation volontairement non fauchées.

2. Des libellules et demoiselles

Plus de la moitié des espèces connues en région Hauts-de-France ont été observées récemment sur le marais de Génonville, soit 36 espèces.



L'Agriion joli



La Cordulie à corps fin

Sites d'émergence et de nourrissage privilégiés, les rives herbacées ensoleillées sont les plus diversifiées en libellules. On peut y observer l'Agriion joli (*Cœnagrion pulchellum*), espèce en forte raréfaction en France et bien présente sur le marais de Génonville.

Citons également la Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*) qui affectionne les plans d'eau pourvus de rives herbacées ponctuées de quelques fourrés arbustifs nécessaires pour sa reproduction.

* **touradon** : motte formée de végétation que l'on retrouve dans les zones marécageuses. Dans nos marais, elle est formée essentiellement par la Laïche paniculée qui se développe sur ses anciennes racines et feuilles mortes et forme ainsi des mottes de 40 à 60 cm de haut.

** **orbitèle** : se dit d'une toile de forme circulaire.

1. Des mollusques

Le marais de Génonville présente une responsabilité importante quant à la conservation des mollusques puisqu'il abrite 3 espèces protégées au titre de la Directive européenne « Habitat, Faune, Flore ».

La Planorbe naine (*Anisus vorticulus*) est une espèce aquatique qui se développe dans les débris végétaux flottants (nénuphars notamment) qui, poussés par le vent, s'accumulent sur certaines rives de l'étang.

Dans les végétations herbacées des berges se rencontrent le Vertigo étroit (*Vertigo angustior*) et le Vertigo de Des Moulins (*Vertigo moulinsiana*). Ce dernier peut être observé sur les feuilles de laïches (herbes rèches typiques des marais), de joncs ou d'iris ; la présence d'une certaine épaisseur de litière végétale lui est indispensable pour se reproduire et passer l'hiver.



La Planorbe naine



Le Vertigo de Des Moulins



Le Vertigo étroit

3. Des araignées

L'Epeire alsine (*Araneus alsine*) est considérée comme «quasi-menacée» en Picardie. Elle fréquente en été les strates d'herbes hautes ensoleillées non perturbées essentiellement en zone humide. Très discrète, elle se cache dans des feuilles sèches.



La Dolomède plantarius (*Dolomedes plantarius*) est considérée «en danger» en Picardie et «vulnérable» à l'échelle mondiale!

On peut avoir la chance d'observer des femelles vers fin août, début septembre essentiellement sur des laïches proches

de l'eau (touradon*) lorsqu'elles surveillent leur progéniture. Semi-aquatique, la Dolomède peut évoluer rapidement sur l'eau libre comme au-dessus ou en-dessous des feuilles de nénuphar, proches des berges.

La Tetragnathe isidis (*Tetragnatha isidis*) est considérée comme «peu commune» et «vulnérable» en Picardie et reste rare en France comme en Europe. Cette espèce est filiforme, l'extrémité de son abdomen ressemble à un cône effilé.



L'ensemble du corps est uniformément brun clair et se confond avec un brin d'herbe sèche. En Picardie, cette araignée est connue essentiellement dans la Somme; elle se retrouve en tourbière et marais et tisse systématiquement une toile sur des laïches (touradon*) en bordure d'eau libre.



Hypsosinga heri est considérée en Picardie comme «assez rare» et «quasi menacée». L'abdomen des individus est relativement luisant, avec des taches rouges à orange très contrastées. Elle fréquente les marais, tourbières, prairies humides. L'araignée stationne sur une

toile orbitèle** peu visible et généralement située très proche de l'eau sur une strate herbacée dense de hauteur moyenne.